



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental d'Éducation Physique
et de Gymnastique Volontaire du Rhône et de la Métropole de Lyon**

Vendredi 24 novembre 2023 à 18h30

Membres du Comité Directeur présents :

Jacques CHEVALEYRE, Monique COLLET-BILLON, Jean-Pierre ERARD, Michèle LASSALLE, Hélène POMMIER, Christiane POTOCKI, Suzanne PUZENAT, Josie VERMOREL, Jean-Paul VUIART

Membre du Comité Directeur excusé :

BOUTARIN Jean

Salariés présents :

Antoine CALVIER, Heidi JEUNET, Emma SAUZEDE, Pierre-Marie TRICAUD

Salariée excusée :

Nadia MOKHENACHE

Invités présents :

Kais BEN MOUSSA, Directeur du Comité Régional EPGV AURA

Jean-Claude JOUANNO, Président du CDOS Rhône-Métropole de Lyon

Jean-Michel MONDOT, PDG d'Envisport

Laurent SCHEIWE, Adjoint aux Sports de la mairie de Saint-Priest

Trois éducatrices sportives sont également présentes : Nathalie POMMIER-JAGODA, Corinne VIDAL, Sylviane VIGNAT

Le 24 novembre 2023 à Saint-Priest, les délégués des associations EPGV du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Représentante Légale, Mme Josie Vermorel.

www.epgv69.fr



Il a été établie une feuille d'émargement signée par les délégués présents en leur nom propre. L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Mme Josie Vermorel en sa qualité de Représentante Légale du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon.

Elle est assistée de Mme Christiane Potocki en tant que présidente de séance et secrétaire générale du Comité Départemental EPGV Rhône-Métropole de Lyon, et Mr Jean-Paul Vuiart, en tant que gardien du temps et des votes et membre du comité directeur.

Les modalités de délibération sont rappelées par Christiane Potocki :

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer si :

- Au moins 1/3 des membres actifs sont présents ou représentés
- Au moins 50% des voix des membres actifs sont présents

Le quorum est atteint : 51 clubs sont présents ou représentés, sur un total de 78 clubs affiliés. Ils représentent un total de 349 voix sur 458.

Accueil de l'ex-Président de la GV Les Narcisses, Marcel Bour

Marcel Bour, ex-président de la GV Les Narcisses, présente l'association de la GV Les Narcisses, qui accueille l'AG, et présente son successeur nouvellement élu, Francis Tournebize, qui se présente. Les dirigeants de la GV Les Narcisses saluent également le CSL de Saint-Priest, l'autre club EPGV de la ville, présent également à cette AG.

Accueil de l'Adjoint aux sports de la Mairie de Saint-Priest, Laurent Scheiwe

Laurent Scheiwe excuse le maire de Saint-Priest, en déplacement en Allemagne, et affirme le grand plaisir de la ville de Saint-Priest d'accueillir l'AG du Codep. Il remercie Marcel Bour et salue la prise de fonction de Francis Tournebize. Il rappelle que Saint-Priest est une ville très dynamique, qui vient d'obtenir la quatrième étoile du label « ville active et sportive », et souhaite une bonne AG.

Accueil de la Représentante Légale du Comité Départemental EPGV 69, Josie Vermorel

Josie Vermorel remercie la GV Les Narcisses, ainsi que le parcours de Marcel Bour, notamment au Codep, et incite les dirigeants présents à s'engager également au Codep. Elle rappelle que le sport sera la grande cause nationale en 2024 et affirme l'objectif de 16 000 licenciés pour le Codep. Elle salue également les animatrices sportives présentes, et souhaite des échanges riches pour cette AG.



Allocution de Jean-Claude Jouanno, président du CDOS Rhône-Métropole de Lyon

Jean-Claude Jouanno affirme son plaisir d'être à l'AG du Codep, et souhaite de riches échanges à cette AG.

Allocution de Kaïs Ben Moussa, directeur du COREG EPGV Auvergne-Rhône-Alpes

Kaïs Ben Moussa présente le Comité Régional EPGV, ses formations, et rappelle son fonctionnement ainsi que l'articulation des budgets formations vis-à-vis des clubs EPGV.

La Présidente de séance, Christiane Potocki, déclare l'Assemblée Générale ouverte à 18h50.

Un appel à candidatures pour le Comité Directeur est lancé. Aucun candidat ne se présente.

Vote n°1 : Approbation du Procès-Verbal d'AGD 2021/2022

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 349

Le Procès-Verbal de l'AGD 2021/2022 du 7 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral :

Josie Vermorel présente son rapport moral, intitulé « perspectives et questionnements ». Josie Vermorel rappelle qu'en 2024, tous les clubs GV pourront voter à l'AG fédérale, et que le club est donc bien au cœur du projet politique fédérale. Elle salue la grande qualité de l'équipe salariée du Codep ainsi que la richesse et la diversité des partenaires. Elle lance un appel pour assurer le renouvellement de la gouvernance du Codep, afin d'envisager le projet 2025-2028, et de renforcer les services aux clubs. Elle conclut en affirmant que la finalité du mouvement EPGV est la pratique d'une activité physique bénéfique pour la santé et pour le bien-être.

Rapport d'activités :

Le rapport d'activités s'ouvre avec la parole aux salariés du Codep.

Heïdi Jeunet rappelle les missions de son service, en particulier le soutien à la gestion des paies et à la gestion RH. 62 associations sont ainsi adhérentes au service Impact Emploi, et 3 708 bulletins de paie ont été ainsi réalisés durant la saison 2022-2023.



Emma Sauzède présente ensuite les missions du service communication, aux objectifs doubles : accompagner les clubs, et développer la notoriété du Codep. Une newsletter mensuelle est ainsi désormais réalisée, et plus d'une dizaine de sites internet pour des clubs ont ainsi été créés durant la saison 2022-2023.

Antoine Calvier présente ensuite le service développement, et les dizaines de tâches réalisées au sein de ce service. Un zoom est fait sur l'appel à projet « PSF » (Projet Sportif Fédéral) et rappelle que 16 clubs ont répondu à cet appel à projets en 2023 pour la réalisation de 26 projets, et que tous ces clubs ont obtenu des financements, notamment grâce à l'aide du Codep.

Pierre-Marie Tricaud fait ensuite un zoom sur le sport pour les salariés d'entreprises, et notamment sur le travail fait pour les salariés du Conseil Départemental du Rhône. Après 3 saisons d'échanges, des séances sont désormais mises en place de manière hebdomadaire sur 8 antennes du territoire pour les salariés du Conseil Départemental.

Vote n°2 : Approbation du rapport d'activités

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 349

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Entracte : Hélène Pommier propose des exercices d'étirements aux personnes présentes, et rappelle l'importance d'envoyer les animateurs EPGV en formation au Coreg. Elle insiste également sur l'importance d'aller aux cours GV pour travailler sa fonction d'équilibration.

Rapport Financier

Jean-Pierre Erard, trésorier du Codep, rappelle le rôle du Codep, et insiste sur le fait qu'il prend désormais en compte les versements fédéraux dans son budget.

Suzanne Puzenat, trésorière adjointe du Codep, présente les ressources du Codep, en insistant sur le fait que les licences ont nettement augmenté, tout comme les produits financiers.

Les trésoriers affirment se battre auprès de la Fédération pour que celle-ci augmente l'AFPT.



Concernant les charges, les charges les plus importantes pour le Codep sont les charges de personnel, notamment dues à l'augmentation importante du nombre d'animateurs sportifs travaillant pour le Codep. Les frais de fonctionnement du siège sont également importants, mais l'amortissement du siège est désormais réalisé intégralement.

Concernant le bilan financier, qui démontre la santé financière et patrimoniale du Codep, elle rappelle que le local est entièrement amorti, et qu'il y a eu très peu d'investissements en 2022/2023 au siège (un seul ordinateur). Le Codep a également contracté un bon TONIC OBNL qui entraîne de facto la baisse des disponibilités. Les fonds propres du Codep diminuent donc en raison du montant du déficit. En conclusion, selon Suzanne Puzenat, seule une augmentation des licences peut permettre de retrouver l'équilibre.

Les comptes ont été vérifiés et finalisés par l'expert-comptable. Françoise Cariou (GV Caluire le Vernay) et Gérard Thorignac (GV Toussieu), excusé ce jour, ont vérifié les comptes et n'ont relevé aucune anomalie. Françoise Cariou dit qu'il est intéressant d'analyser le bilan et les enjeux, et que les comptes du Codep sont très bien tenus. Elle affirme que les placements financiers sont justifiés, et insiste sur le fait qu'il faut rajouter la valeur du local du Codep à Tassin à ce bilan.

Ce rapport financier soulève des questions dans l'assistance. La GV Décines demande la cohérence des documents, s'inquiétant d'un problème structurel au Codep. Elle s'interroge sur les mesures à prendre pour un redressement plus visible, notamment sur un ajustement de l'équipe salariale.

Josie Vermorel rappelle que les ressources du Codep sont fortes, et Jean-Pierre Erard le choix du Codep d'accompagner les clubs pendant le Covid. Kaïs Ben Moussa intervient également pour rappeler que le Codep 69 a un niveau de service très élevé par rapport à tous les autres Codeps.

D'autres clubs interviennent, demandant un développement des services aux clubs, et les dirigeants du Codep rappellent que le nombre de licenciés nécessaire pour équilibrer le budget est de 15 500.

Vote n°3 : Approbation du Rapport Financier

Contre : 0 / Abstention : 17 / Pour : 332

Le rapport financier est approuvé à la majorité.

Il est proposé d'affecter le déficit au report.



Vote n°4 : Approbation de l'affectation du résultat du déficit au report

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 349

Le résultat est affecté au report à l'unanimité.

Appel à candidatures pour les vérificateurs aux comptes 2023/2024

Jacques Charlin (GV Bellecour-Ainay) et Bernadette Desmars (GV Oullins) seront les deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2023/2024.

Présentation du budget actualisé 2023/2024

Jean-Pierre Erard présente les grands postes du budget actualisé. Ce budget soulève à nouveau un débat, la GV Neuville sur Saône affirmant qu'il ne devrait pas y avoir d'incertitude dans un budget actualisé.

Les dirigeants du Codep interviennent pour préciser qu'il y a des incertitudes concernant l'équipe salariale dans les semaines à venir, et qu'il existe une vraie incertitude. Certains clubs s'inquiètent du paradoxe entre l'objectif d'augmentation des licences et la baisse des services aux clubs prévue.

Budget prévisionnel 2024/2025

Suite à ces échanges, il est proposé de modifier le budget prévisionnel 2024-2025 et Jean-Paul Vuiart propose que l'AG puisse voter sur une augmentation d'1€ pour la quote-part du Codep pour la saison 2024-2025.

Vote n°5 : Accord de l'AG pour voter un budget prévisionnel avec une augmentation d'1€ de la quote-part du Codep

Contre : 12 / Abstention : 0 / Pour : 337

L'AG vote à la majorité pour voter pour un nouveau budget prévisionnel.



Le budget prévisionnel 2024-2025 est donc actualisé avec une augmentation de la quote-part du Codep d'1€.

Vote n°6 : Approbation du budget prévisionnel :

Contre : 4 / Abstention : / Pour : 345

Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité.

Election du délégué du Codep 69 à l'Assemblée Générale Fédérale

Jean-Pierre Erard se présente en tant que candidat pour se rendre à l'AG Fédérale Dunkerque les 15 et 16 décembre 2023.

Vote n°7 : Election du délégué du Codep 69 à l'AG Fédérale

Contre : 0 / Abstention : 8 / Pour : 341

Jean-Pierre Erard est élu à la majorité comme délégué du Codep à l'AG Fédérale.

Election du délégué du Codep 69 à l'Assemblée Générale Régionale

Monique Collet-Billon se présente en tant que candidate pour se rendre à l'AG Régionale à Lyon le 2 décembre 2023.

Vote n°8 : Election du délégué du Codep 69 à l'AG du Comité Régional

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 349

Monique Collet-Billon est élue à l'unanimité comme déléguée du Codep à l'AG régionale.



Appel à candidatures pour accueillir les prochaines AGs départementales

La GV Volcanique Ansoise, excusée, devrait accueillir l'AG du Codep en 2024, et la GV Quatre Vents (Trèves) se porte candidate pour 2025.

Christiane Potocki clôt l'AG du Codep à 21h.

Il est dressé un procès-verbal de l'AG signé par la représentante légale et le secrétaire de séance

Le secrétaire de séance

Pierre-Marie Tricaud

La représentante légale,

Josie Vermorel